



LES OPTIONS ET LANGUES VIVANTES 2 AU COLLEGE « LE REVARD » Rentrée 2020

A l'entrée en CINQUIEME :

- La LANGUE VIVANTE 2 (LV2) : 2,5H/semaine.

Les élèves qui entrent en classe de 5^{ème} choisissent obligatoirement une LV2 : ESPAGNOL ou ITALIEN qu'ils poursuivront en 4^{ème} et en 3^{ème}. *Pour les autres langues une dérogation vers un autre collège peut être demandée.*

- L'option SECTION SPORTIVE : sur recrutement fin de sixième en mai/juin, à raison d'**une après-midi/semaine.**
- L'option Langue et Culture de l'Antiquité (LATIN) : Le Latin débute en 5^{ème} à raison de **deux heures par semaine** ; il peut être cumulé avec la section sportive, mais **seulement en 5^{ème}.**

Le Latin est ouvert à tous, il s'adresse à des élèves curieux qui peuvent se mobiliser et réussir sur cet enseignement de complément et leur permettra:

- ☞ D'acquérir une culture générale solide fondée sur la connaissance de l'Histoire et de la Civilisation romaines, ainsi que sur la mythologie gréco-romaine.
- ☞ De développer leur logique et d'améliorer leur maîtrise du Français (grammaire, vocabulaire et orthographe) par la pratique de la langue latine, une langue très rigoureuse, et aux sources du Français.

A l'entrée en QUATRIEME :

- La LANGUE VIVANTE 2 (LV2) : 2,5H/semaine - Poursuite de la LV2 choisie en 5^{ème}.
- L'option SECTION SPORTIVE : poursuite de la 5^{ème}, à raison d'**une après-midi/semaine**
- L'option ANGLAIS EURO : 2H/semaine

☞ Recrutement sur avis du professeur d'Anglais : niveau et implication de l'élève et sur avis du professeur principal : état d'esprit et capacité à travailler 2 heures supplémentaires par semaine, puis test oral en fin d'année : exposé en anglais sur un sujet préparé dans l'année, puis entretien en français sur la motivation de l'élève.

- L'option Langue et Culture de l'Antiquité (LATIN) : 2H/semaine. Elle est ouverte à tous les élèves qui entrent en 4^{ème}, qu'ils aient fait ou pas du Latin en 5^{ème}.

- **La Section Sportive n'est pas compatible avec l'Anglais Euro, le Latin en 4^{ème} et 3^{ème}**
- **Seuls l'Anglais Euro et le Latin sont compatibles entre eux**

En TROISIEME :

- Poursuite obligatoire des mêmes options qu'en 4^{ème}.

ATTENTION : pour des raisons de contraintes d'emploi du temps, certaines demandes d'options pourront être refusées si elles concernent trop peu d'élèves.